

## Petites centrales hydrauliques



Remise en service après 90 ans de la petite centrale hydraulique de Furlibach, l'intérieur du local de turbinage équipé d'un turbogénérateur Pelton à 6 injecteurs (photo de gauche) et l'extérieur de ce local (photo de droite), © fmb Ingenieure

La turbine VLH (Very Low Head), installée dans le canal de fuite de la centrale de Martigny-Bourg (Valais), © MJ2 Technologies

Comme votre avis sur le mode de transmission de la newsletter est important pour nous, nous aimerions vous demander de répondre à deux questions (30 secondes), [en cliquant ici](#).

## OFEN - Le Conseil fédéral met en vigueur le premier paquet de la loi fédérale pour un approvisionnement en électricité sûr

La loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables a été acceptée par le peuple suisse le 9 juin 2024. Le 20 novembre 2024, le Conseil fédéral a précisé l'exécution des nouvelles réglementations via différentes ordonnances. Afin de laisser suffisamment de temps au secteur de l'électricité pour mettre en œuvre certaines mesures, il fait entrer en vigueur les modifications de loi et les ordonnances de manière échelonnée. Le premier paquet entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025. L'ordonnance sur l'énergie (OEne) contient, entre autres, de nouvelles réglementations sur les regroupements pour la consommation propre (RCP), sur les mesures d'efficacité et sur le nouveau système de garantie d'origine pour les combustibles et les carburants. L'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEneR) définit, notamment, l'exécution de la nouvelle prime de marché flottante et des contributions pour les études de projet, augmente le bonus pour la

rétribution unique des installations photovoltaïques en façade et introduit un bonus pour les installations photovoltaïques au-dessus des aires de stationnement. L'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI) apporte notamment des nouveautés en matière d'approvisionnement de base. L'approvisionnement des consommateurs en électricité renouvelable indigène est ainsi renforcé. A cet égard, une part minimale d'énergies renouvelables provenant d'installations en Suisse est fixée à 20% de l'énergie vendue dans le cadre de l'approvisionnement de base, comme cela avait déjà été prévu lors de la consultation. Enfin, le DETEC examinera, d'ici fin 2030 au plus tard, dans quelle mesure cette part minimale peut être augmentée, sans que cela entraîne des hausses disproportionnées des tarifs pour les consommateurs finaux relevant de l'approvisionnement de base.

[Communiqué du 20.11.2024;](#)  
[Fiche d'information sur les nouveautés](#)

## OFEN - Installations photovoltaïques sur les centrales hydroélectriques et les lacs de retenue

Lors de sa séance du 20 novembre 2024, le Conseil fédéral a approuvé le rapport «Exploitation des ouvrages hydroélectriques et des lacs artificiels pour produire de l'énergie photovoltaïque», élaboré en réponse au postulat 20.4561. Ce rapport met en évidence le potentiel ainsi que les défis techniques, économiques et sociaux liés

à la réalisation de telles installations en Suisse. Le Conseil fédéral renonce à préconiser des mesures supplémentaires étant donné que le cadre légal permet en principe la construction de ce type d'équipements et fournit aussi des instruments d'encouragement.

[En savoir plus](#)

## OFEN - Le Conseil fédéral veut prolonger l'ordonnance sur une réserve d'hiver

Afin d'assurer l'approvisionnement en électricité au cours des prochaines années, le Conseil fédéral souhaite prolonger l'ordonnance sur une réserve d'hiver jusqu'en 2030. Lors d'une discussion, le 13 novembre 2024, il a chargé le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) d'élaborer d'ici fin janvier 2025 un projet en ce sens en vue d'une consultation. En effet, les

centrales de réserve actuelles devront être remplacées d'ici l'hiver 2026-2027 et aucune nouvelle installation ne sera alors disponible. De plus, le projet visant à inscrire la réserve d'électricité dans la loi sur l'approvisionnement en électricité fait encore l'objet de délibérations au Parlement.

[En savoir plus](#)

## SuisseEnergie / OFEN - Rapport sur la commercialisation de l'électricité issue des petites centrales hydrauliques au moyen de PPA

Les fortes fluctuations récentes des prix du marché de l'électricité ont accru les possibilités de commercialiser l'électricité au moyen de Power Purchase Agreements (PPA), en particulier chez les négociants en électricité, mais aussi chez les acheteurs potentiels. Mais, les producteurs manquent souvent d'expérience avec cet instrument. Les acheteurs ou les gros consommateurs sont également réticents à réaliser un projet pilote pour un achat directement à la centrale de production. Ils font généralement confiance aux prestataires de services énergétiques qui leur procurent l'électricité dont ils ont besoin. Sensibiliser les prestataires de services énergétiques à la question des PPA est donc une première étape importante.

Malgré la mise en œuvre de certains PPA en Suisse, la «percée» n'a pas encore eu lieu. En principe, les durées de 15 à 20 ans, importantes pour les développeurs de projets, seraient également possibles dans le cadre d'un PPA, ce qui garantirait une phase d'amortissement plus longue.

Les conceptions tarifaires entre les producteurs et les acheteurs ne diffèrent que de quelques centimes par kilowattheure, mais l'écart augmente avec la durée d'un PPA. La mise en œuvre de la loi pour l'électricité au niveau de l'ordonnance pourrait rendre obligatoire des durées plus longues et favoriser ainsi les énergies renouvelables qui nécessitent des investissements initiaux importants.

Pour que les PPA suscitent un intérêt plus large, il est important que les développeurs de projets et les entreprises de commercialisation de l'électricité échangent leurs points de vue, et qu'ils puissent se rencontrer.

SuisseEnergie vient de publier un rapport à ce sujet, avec notamment la description de «Synthé- tic PPA», tels que des accords supplémentaires pour garantir l'électricité en hiver.

[En savoir plus \(en allemand\)](#)

## OFEV - Renaturation des cours d'eau suisses, état de l'assainissement écologique de la force hydraulique en 2022

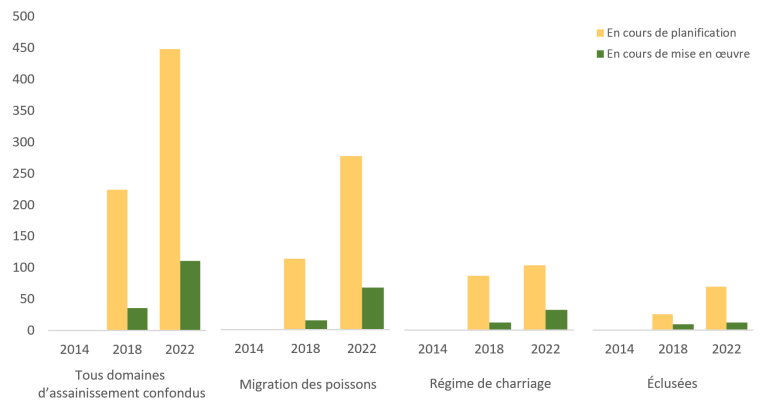


La révision de la loi fédérale sur la protection des eaux impose aux exploitants de centrales hydrauliques existantes d'éliminer les atteintes graves dues aux installations d'ici 2030.

Les cantons avaient jusqu'à fin 2014 pour identifier les installations

à assainir dans le cadre de leur planification stratégique. Depuis, ils sont tenus de rendre compte à la Confédération de l'état d'avancement des mesures d'assainissement tous les quatre ans.

Ce nouveau document résume, à fin 2022, les principaux résultats du deuxième rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre, et «brosse un tableau réjouissant». Les mesures progressent et tant les cantons concernés que les propriétaires de centrales s'engagent à les mettre en œuvre rapidement. Et selon les premiers suivis d'efficacité réalisés, les mesures effectuées remplissent leurs objectifs.



L'évaluation des données montre qu'à fin 2022, 111 des quelque 1000 projets d'assainissement annoncés dans toute la Suisse étaient en cours de réalisation ou déjà mis en œuvre. De plus, environ 450 autres projets d'assainissement étaient en cours de planification en 2022. Enfin, la comparaison avec la période de 2014 à 2018 montre que la vitesse de mise en œuvre des assainissements a globalement doublé.

[Pour télécharger le rapport de l'OFEV](#)  
[En savoir plus sur l'assainissement de la force hydraulique](#)

## CDF - Audit des subventions pour les assainissements écologiques dans le domaine de l'énergie hydraulique

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) indépendant a réalisé un audit des subventions de l'assainissement écologique dans le domaine de la force hydraulique. Cet assainissement présente un intérêt particulier pour la Confédération, car il est subventionné à 100%. L'audit s'est focalisé sur les aspects financiers de l'assainissement et a montré que l'OFEV devait renforcer le contrôle de la rentabilité des mesures et qu'une adaptation des bases légales était nécessaire pour la mise en œuvre de l'assainissement écologique. En raison de la lenteur des progrès, notamment en ce qui concerne les grands assainissements, et compte tenu des moyens financiers insuffisants pour

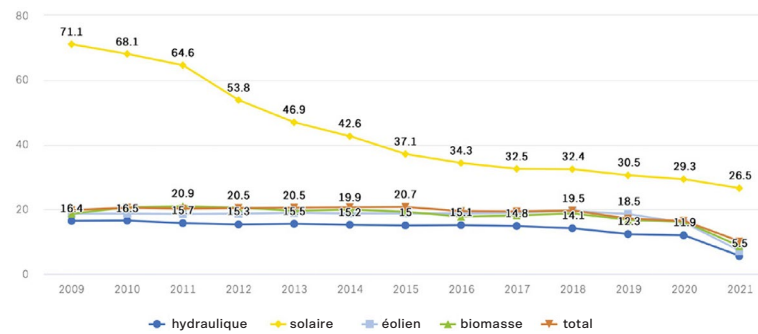
mettre en œuvre tous les assainissements nécessaires d'ici 2030, l'ordonnance sur l'énergie (principe du «premier arrivé, premier servi») est contraire à la loi sur les subventions. Ni l'intérêt public ni l'urgence écologique ne sont pris en compte. Le CDF recommande donc à l'OFEV d'adapter les bases légales de manière à ce que la combinaison de différents éléments, tels que les objectifs écologiques, le délai, le financement et la priorisation des projets, permette à l'avenir une mise en œuvre efficace et économique des assainissements écologiques de la force hydraulique.

[En savoir plus \(en allemand\)](#)

## WEL - Développements et mesures de promotion de la (petite) hydraulique en Suisse entre 2006 et 2022

L'article paru dans le magazine Wasser Energie Luft (WEL ou Eau Energie Air) n°3/2024, donne un aperçu complet des développements et des mesures de promotion de la (petite) hydraulique en Suisse entre 2006 et 2022. La production moyenne attendue des centrales hydrauliques est passée de 35'510 GWh en 2006 à 37'500 GWh en 2022. Au total, 739 installations hydroélectriques nouvelles ou transformées ont été mises en service depuis 2006. Pour rappel, entre 2006 et 2022, l'électricité produite par les petites centrales hydrauliques d'une puissance inférieure à 10 MW a d'abord été encouragée par une rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC), puis par un système de rétribution de l'injection (SRI) avec commercialisation directe, puis par les contributions d'investissement.

Plus de 90% des 739 petites centrales hydrauliques nouvelles ou transformées ont été soutenues par la RPC ou le SRI. Environ la moitié d'entre elles utilisent des infrastructures existantes (notamment les réseaux d'eau potable). Un peu moins de 600 installations ont une puissance inférieure à 1 MW, ce qui a entraîné une augmen-



Rémunération totale (ct/kWh)

tation de la production moyenne attendue de 390 GWh/an. Un développement ambitieux de l'hydraulique est prévu avec une production hydroélectrique devant atteindre, d'ici 2035, au moins 37'900 GWh et, d'ici 2050, au moins 39'200 GWh. Des défis tels que l'obtention de nouvelles concessions et les dispositions relatives aux débits résiduels pourraient entraver la production, mais l'amélioration du cadre légal et le consensus autour de nouveaux projets d'agrandissement sont des facteurs positifs.

[En savoir plus \(en allemand\)](#)

## SuisseEnergie -25 analyses sommaires effectuées - et une centrale déjà raccordée au réseau !

SuisseEnergie soutient financièrement l'élaboration d'analyses sommaires pour évaluer le potentiel des petites centrales hydrauliques. Permettant de faire appel à des experts expérimentés pour évaluer de manière compétente un potentiel hydroélectrique, ces analyses sont utiles aussi bien pour les nouvelles installations que pour les réactivations, les rénovations ou les agrandissements de sites existants. C'est une base précieuse pour décider de la suite des opérations. Toutefois, de nombreuses années peuvent encore s'écouler entre l'analyse sommaire et la mise en service.

Fin octobre 2024, une phase du projet s'est achevée, permettant l'évaluation de 25 sites au total, avec les résultats suivants en près de 3 ans :

- Les 25 sites étudiés sont répartis dans dix cantons.

- Les rapports ont été élaborés par onze mandataires différents.
- Il s'agit de 16 nouvelles installations, 6 réactivations, de deux agrandissements et d'une rénovation.
- La puissance totale de tous les projets est de 5.7 MW, pour une production annuelle totale de 23.3 GWh.
- 84% des sites ont une puissance inférieure à 300 kW, et 12% une puissance comprise entre 300kW et 1'000 kW. Un seul site a une puissance supérieure à 1 MW.
- Pour l'un des sites étudiés, les choses sont allées très vite après l'établissement de l'analyse sommaire : la centrale de Furlibach (voir brève suivante) est raccordée au réseau depuis début novembre avec une puissance de 130 kW.

Une nouvelle phase de projet avec SuisseEnergie ayant été lancée, le soutien pour de nouvelles analyses sommaires continue. Il reste lié à certaines exigences et conditions minimales, décrites dans [une fiche d'information](#). Un [formulaire](#), disponible sur le [site Internet de Swiss Small Hydro](#),

permet de faire cette demande de soutien de SuisseEnergie. Et les [centres InfoEnergie](#) restent à votre disposition pour répondre à vos questions.

[En savoir plus](#)

De plus amples informations seront prochainement téléchargeables sur le site de SuisseEnergie.

## Mise en service de la centrale de Furlibach



Centrale hydraulique de Furlibach, turbogénérateur Pelton à 6 injecteurs © fmb Ingenieure

La réalisation de la centrale de Furlibach montre combien une analyse sommaire peut être efficace rapidement (voir article précédent). Après 90 ans d'inactivité, la centrale a pu être entièrement rénovée, avec la mise en service d'un tubogénérateur Pelton à 6 injecteurs de 130 kW. Avec 450'000 kWh/an, cette centrale devrait fournir de l'électricité pour environ 120 ménages (voir aussi les photos en première page).

[En savoir plus \(en allemand\)](#)

## InfraWatt - Votre réseau d'eau potable peut-il produire de l'électricité ?



TWKW Oberiberg Erlenbach, petite centrale sur l'eau potable (InfraWatt)

L'association InfraWatt propose actuellement un contrôle gratuit aux communes qui souhaitent faire analyser leurs systèmes d'eau potable (déjà existants ou à construire) afin de déterminer s'il existe un potentiel de production d'électricité par turbinage. Ce premier diagnostic doit permettre de déterminer si une analyse sommaire serait intéressante et sur quel(s) site(s). L'analyse sommaire ainsi que l'investissement éventuel dans une turbine peuvent également être soutenus par la Confédération.

[En savoir plus](#)

## Groupe «Petites Centrales Hydrauliques Suisse» sur LinkedIn

Plus d'un millier de professionnels et d'intéressés échangent déjà au sein de ce groupe. Pour prendre part aux discussions voire les lancer, il

suffit de s'inscrire sur LinkedIn.

[En savoir plus](#)

## SSH - Nouveau numéro du magazine «Petite Hydro» en ligne

Le magazine «Petite Hydro» est l'organe officiel de Swiss Small Hydro. Il paraît 3 fois par an en allemand

et en français, avec un tirage de 1'200 exemplaires. La dernière version est [consultable en ligne](#).

## La centrale de la Goule devra appliquer les normes françaises

La Centrale hydraulique de la Goule, située sur le Doubs, rivière binationale dans les Franches-Montagnes (JU), pourra continuer de fonctionner, mais aux conditions imposées par la France durant toute l'année. La préfecture du Doubs a fixé le 17 octobre sa position, que regrette le gouvernement jurassien. En effet, les normes françaises sont plus strictes et imposent un débit résiduel (2700l/s) plus de deux fois plus élevé que celui défini du côté suisse (1300l/s), pour des raisons écologiques. Or, depuis 2017, le débit résiduel français était appliqué unique-

ment de décembre à mi-mai. Il le sera désormais appliqué toute l'année et au moins jusqu'en 2030. Le dossier sera donc rouvert dans quelques années, et restera épineux. En effet, deux autres barrages sur le Doubs, Le Châtelot (NE) et Le Refrain (F), sont également régis par des accords binationaux. L'objectif serait de parvenir à une seule concession pour ces trois usines, avec une production globale répartie entre la Suisse et la France. [Pour l'émission de la RTS / Et l'article du Quotidien jurassien](#)

## Altis – Inauguration de la centrale de la Montoz (VS)



Le turbogénérateur Pelton de la centrale de la Montoz, lors de l'inauguration le 31.10.2024 (source : Mhyllab)

Mise en service à l'automne 2023, la centrale électrique de la Montoz à Val de Bagnes a été inaugurée le 30 octobre 2024. Point final d'un vaste projet de valorisation des eaux des torrents de Bruson et Versegères, cette installation est la onzième petite centrale du réseau ALTIS et, avec près d'1 MW de puissance électrique, la deuxième plus puissante sur le territoire communal. Avec une production électrique moyenne attendue de 4.8 GWh/an, elle devrait couvrir l'équivalent de la consommation d'un millier de ménages.

[En savoir plus](#)

## SuisseEnergie- Stories – «Le grand retour de la petite hydroélectricité»

SuisseEnergie dresse le portrait de projets dans les domaines de l'énergie et de l'environnement et les publie sur son site Internet sous forme de «stories». Sur la page dédiée à la petite hydraulique, on peut lire : «Les petites centrales hydroélectriques ont

certes une longue tradition en Suisse mais elles ont été progressivement délaissées. Elles reviennent aujourd'hui en force comme fournisseurs d'électricité décentralisés et durables.» Cette «story» s'appuie en particulier sur l'exemple de l'Emme et de l'ADEV

Energiegenossenschaft. L'ADEV est une entreprise organisée en coopérative, issue du mouvement antinucléaire des années 1980. Basée à Liestal (BL), elle possède onze petites centrales hydrauliques,

dont 5 sur le canal inférieur et supérieur de l'Emme. [En savoir plus \(avec une vidéo en allemand\)](#)  
Cet article est paru également dans le magazine en ligne de l'OFEN, [Energia](#).

## SRF - Conseil d'écoute : une histoire de l'énergie hydraulique suisse

Après son émerveillement devant des lampes électriques lors de l'exposition universelle de Paris en 1878, Johannes Badrutt, un hôtelier ingénieur de St. Moritz, a voulu également offrir ce luxe à ses clients de l'hôtel Kulm. Il installa donc une turbine dans le ruisseau à proximité et utilisa l'électricité pour éclairer sa salle à manger, au grand ravissement de ses clients. Une histoire de l'énergie hydraulique suisse commençait.

Le podcast de la SRF (en allemand) [«Zeitblende - Pioniere und «Raubritter»: Geschichte der Schweizer Wasserkraft»](#) montre comment l'énergie hydraulique est devenue grande en Suisse et quel rôle a joué le pionnier de l'Engadine. Un autre podcast intéressant (en allemand) traite des retours de concession [«Heimfall: Die Schweizer Wasserkraft kommt in neue Hände»](#).

## VAW & HES-SO & FMV - Le projet SmallFLEX Goms

Le développement de nouvelles énergies renouvelables augmente en même temps le besoin de puissance électrique pouvant être appelée de manière flexible. Alors que la grande hydraulique, avec ses centrales à accumulation et ses centrales de pompage-turbinage, sert déjà de facilitateur pour le photovoltaïque et l'éolien, il est avantageux pour le système énergétique électrique que les petites installations puissent également augmenter leur potentiel de flexibilité. Sous la direction de la HES-SO (Haute école spécialisée du Valais), le Laboratoire d'hydraulique, d'hydrologie et de glaciologie (VAW) travaille avec d'autres partenaires de la recherche et de l'industrie à la flexibilisation d'installations à haute pression dans la vallée de Conches (VS) d'une puissance allant jusqu'à 50 MW et sans lac de

stockage. Dans ce contexte, le VAW s'intéresse en particulier à la possibilité d'exploiter le système d'eau motrice comme volume de stockage jusqu'ici inutilisé. Un modèle hydraulique a été créé pour étudier, les processus d'entrée et de transport de l'air, qui peuvent constituer un facteur limitant pour une production plus flexible. Le projet est soutenu par l'OFEN dans le cadre de son programme pilote et de démonstration. Ce programme P+D se situe à l'interface entre la recherche et le marché et vise à relever le degré de maturité des nouvelles technologies, afin que celles-ci soient commercialisables à terme (à noter l'arrêt du soutien aux projets P+D dès 2027 - voire dès 2026-).

En savoir plus: [VAW Inside Newsletter 02/2024](#) et [sur le site de la HES-SO](#)

## Etat de Fribourg – Potentiel hydraulique de développement limité

Une vaste étude a été réalisée sur le potentiel de développement de la force hydraulique dans le canton en réponse à un postulat du Grand Conseil. Elle conclut à un potentiel limité d'augmentation de la pro-

duction d'électricité renouvelable de source hydraulique. La production hydraulique actuelle du canton de Fribourg est d'environ 600 GWh par an. La stratégie cantonale prévoit une production de 200



GWh supplémentaires à l'horizon 2035. [L'étude E-CUBE](#) montre le faible potentiel hydraulique encore valorisable dans le canton. Il est essentiellement porté par le projet SCHEM qui augmenterait la production indigène nette de 103 GWh par an. La petite hydraulique et l'augmentation de l'efficacité apporteraient la production manquante pour

atteindre les objectifs 2035. Le déficit de production en hiver ne serait toutefois pas comblé. Pour assurer un approvisionnement tout au long de l'année, la transition énergétique devra également passer par le développement rapide de nouvelles capacités dans le domaine du solaire et du vent.

[En savoir plus](#)

## FMMB – Première turbine VLH en Suisse

Le 30 septembre dernier, les Forces Motrices de Martigny-Bourg (FMMB) ont officiellement mis en service la première turbine à basse chute de type VLH (pour Very-Low-Head) de Suisse, comme on peut le lire dans le magazine d'Electrosuisse, Bulletin.ch. Installée dans le canal de fuite de la centrale au fil de l'eau de Martigny-Bourg (Valais,

comme montré sur la photo de première page), elle produira quelque 850 MWh/an, et ce, sans impact supplémentaire sur l'environnement. Les eaux de la Dranse sont ainsi turbinées deux fois, le premier turbinage générant environ 89 GWh/an d'électricité.

[En savoir plus](#)

## Hepia, Aquarius, Scimabio - Suivi de dévalaison

La Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève, Hepia, a publié, en collaboration avec Aquarius et Scimabio, un rapport intitulé «État des connaissances en matière de suivi des mesures de rétablissement de la dévalaison piscicole». Ce travail a mis en évidence la difficulté d'élaborer des recommandations générales en matière de suivi de l'efficacité des mesures de dévalaison. Cela est notamment dû à la diversité des ouvrages hydroélectriques et des solutions de dévalaison (incluant protection,

guidage et transfert) mises en œuvre, à leur conception propre et caractéristiques hydrauliques, aux différents comportements des espèces piscicoles, à l'efficacité et aux contraintes des différentes méthodes de suivi employées, etc... La poursuite de la recherche et l'amélioration des connaissances dans le domaine de la dévalaison sont indispensables pour parvenir à élaborer des critères fiables et robustes d'évaluation du succès de mesures d'assainissement.

[En savoir plus](#)

## Axpo - Comportement de la truite à la dévalaison en haute altitude

L'assainissement de la dévalaison piscicole en haute altitude est complexe. Sur mandat des centrales hydroélectriques Illanz AG, Axpo a étudié le comportement de la truite de rivière devant une grille existante à l'aide d'un sonar ARIS. Les

résultats montrent que les poissons désireux de dévaler explorent toute la surface de la grille, que le temps de séjour devant la grille est court et qu'ils descendent principalement tôt le matin.

[En savoir plus \(en allemand\)](#)

## Étude complémentaire sur la dévalaison dans les grandes centrales hydroélectriques

Une étude complémentaire au projet pilote VAR sur la dévalaison dans les grandes centrales hydroélectriques a été publiée. L'étude indique la

marche à suivre pour la mise en œuvre des mesures de dévalaison.

[En savoir plus](#) / [Le rapport \(en allemand\)](#)

## Eawag - Sources des données sur les rivières et fleuves d'Europe

Un nouveau catalogue et une banque de données sur plus de 17'000 bassins versants de rivières et fleuves européens facilitent le travail des scientifiques dans le secteur de l'hydrologie. Nommé EStreams, ce projet réalisé à l'Eawag (Institut fédéral suisse des sciences et des technologies

de l'eau) fournit des données hydrologiques et météorologiques ainsi que des informations sur le paysage des régions fluviales concernées. Les enregistrements remontent jusqu'à 120 ans.

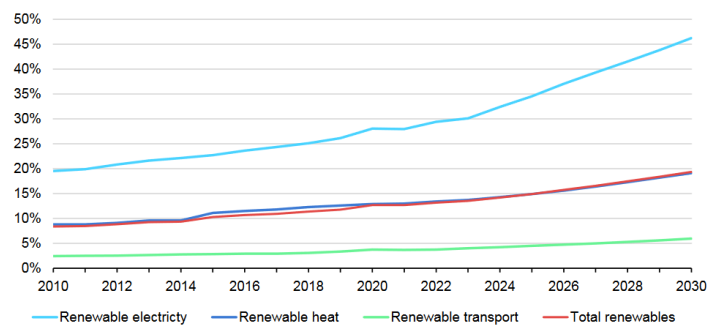
[En savoir plus](#)

## AIE – Rapport sur la croissance mondiale massive des énergies renouvelables d'ici 2030

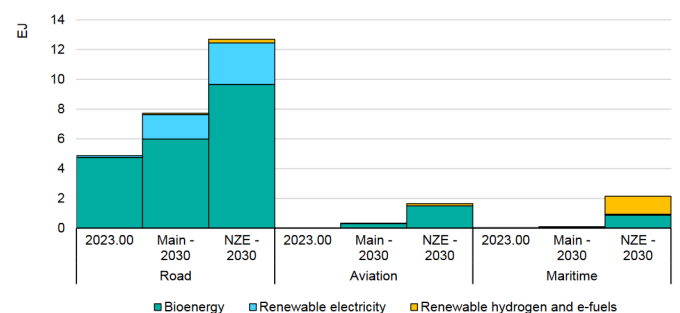
Selon un récent rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), près de la moitié des besoins mondiaux en électricité seront couverts par les énergies renouvelables d'ici 2030.

Entre 2024 et 2030, plus de 5'500 GW de capacité d'énergie renouvelable seront ajoutés (dont 60% en Chine). Cette croissance ne correspond toutefois pas tout à fait à l'objectif de «tripler la capacité installée» que les États s'étaient fixé à Dubaï lors de la COP28 en 2023 (facteur prévisionnel de 2.7). Pour atteindre encore ce triplement, il faudrait avant tout des mécanismes de financement plus avantageux, un renforcement des réseaux et la renégociation des contrats d'approvisionnement à long terme avec les centrales électriques fossiles. Ces trois aspects constituent encore des obstacles majeurs dans les pays en développement et émergents. Le photovoltaïque représentera 80% de la croissance mondiale prévue d'ici 2030. Le secteur éolien se redressera et son taux d'expansion entre 2024 et 2030 doublera par rapport à la période 2017-2023. Selon Fatih Birol, chef de l'AIE, «le développement des énergies renouvelables progresse plus rapidement que les gouvernements nationaux ne peuvent fixer d'objectifs». Cependant, c'est

Renewable energy share in global final energy consumption by sector, main case, 2010-2030



Renewable energy demand for transport by subsector, main case and Net Zero Scenario, 2023-2030



Note: NZE = Net Zero Emissions by 2050 Scenario.

Source: Net Zero by 2050 Scenario consistent with IEA (2023), [World Energy Outlook 2023](#).

IEA. CC BY 4.0.

surtout dans le secteur des transports que l'utilisation des énergies renouvelables est à la traîne par rapport aux objectifs fixés dans le

programme Net Zero Emissions 2030.

[En savoir plus \(en anglais\)](#) / [Rapport de l'AIE \(en anglais\)](#)

## CF – Pour continuer à accélérer le développement des réseaux électriques

Lors de sa séance du 26 juin 2024, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation relative à une révision de la loi sur l'électricité. Cette révision doit permettre d'accélérer les procédures d'autorisation pour la transformation et l'extension

des réseaux électriques. Entre autres, les lignes de transport devront à l'avenir être réalisées en principe sous forme de lignes aériennes. La consultation a duré jusqu'au 17 octobre 2024.

[En savoir plus](#)

## RECIPE remporte l'appel d'offres du programme SWEET

Une décision a été prise concernant l'appel d'offres du programme SWEET (SWiss Energy research for the Energy Transition) intitulé «Infrastructures critiques, changement climatique et résilience du système énergétique suisse»: le consortium RECIPE, mené par l'EPFZ, bénéficiera d'un soutien financier. Les quatre universités participantes et les trois partenaires du secteur privé du consortium RECIPE (Resilient Infrastructure for the Swiss Energy Transition) analyseront d'abord les dangers auxquels sont confrontées les infrastructures

énergétiques suisses en raison du changement climatique et de la transition du système énergétique ainsi que les risques associés pour l'économie, la société, les ressources vitales et l'écosystème. Le consortium proposera ensuite des mesures appropriées pour accroître la résilience face aux risques et vulnérabilités identifiés. RECIPE fera enfin des recommandations pouvant être mises en œuvre par les parties prenantes sur la base des analyses et des conclusions du projet.

[En savoir plus](#)

## La Feuille de route pour la mobilité électrique, initiée par la Confédération, est prolongée jusqu'en 2030 et étendue

Le conseiller fédéral Albert Rösti entend prolonger jusqu'en 2030 la Feuille de route pour la mobilité électrique, qui porte ses fruits depuis 2018. Lors de la 13<sup>e</sup> plateforme de la Feuille de route pour la mobilité électrique 2025, qui s'est tenue le 3 septembre 2024 à Berne, il a annoncé que celle-ci intégrerait désormais non seulement les véhicules de tourisme, mais aussi les camions, les véhicules utilitaires légers et les bus des transports publics.

Cela permettra d'exploiter les synergies au niveau des véhicules et de l'infrastructure de recharge ainsi que d'accroître l'impact de la feuille de route.

[En savoir plus](#)

Le projet de l'OFEN Small-Hydro Mobility s'est intéressé aux possibilités offertes par la mobilité électrique pour la petite hydroélectricité.

[En savoir plus](#)

## Intempéries de 2024 : le Conseil fédéral demande un crédit additionnel pour couvrir les dégâts

Les intempéries de l'été 2024 ont causé d'importants dégâts dans les cantons des Grisons, du Tessin, du Valais, de Vaud et de Berne. Le 13 septembre 2024, le Conseil fédéral a demandé au Parlement des crédits additionnels d'un total de

56,5 millions de francs pour étoffer les crédits d'engagement et ainsi contribuer à la remise en état et au remplacement des infrastructures de protection.

[En savoir plus](#)

## Agenda

### Anwenderforum Kleinwasserkraft, 24 et 25 septembre 2025, Landquart

Dédié à la petite hydraulique, le congrès annuel, Anwenderforum Kleinwasserkraft, également soutenu par SuisseEnergie, permet la rencontre transfrontalière d'experts de l'ensemble de l'espace alpin germanophone. Son objectif est de faire progresser les échanges et de renforcer l'esprit communautaire dans la branche en se concentrant sur les expériences pratiques. L'édition 2025 aura lieu les 24 et 25 septembre à Landquart, en Suisse.

Si vous êtes intéressé à faire une présentation, un résumé doit être remis d'ici au 07 mars 2025. Il est également possible de devenir sponsor de la manifestation. [En savoir plus](#)



### Décembre 2024

- **3 décembre**, Lausanne, [Club Ravel: Empreinte carbone dynamique de l'électricité suisse & les services système](#)
- **5 décembre**, Bienne, [5<sup>e</sup> Forum sur la revitalisation des eaux](#)
- **7 décembre**, Tolochenaz (VD), [FIBER - Cours sur les frayères \(VD\)](#)
- **10 et 12 décembre**, Paris, [Formation France Hydro Electricité - Prérequis pour se lancer dans la production d'hydroélectricité](#)

### Janvier 2025

- **15 janvier**, Olten, [Workshop organisé par le Comité suisse des barrages sur le thème de la sécurité des petits barrages \(recommandations pour la planification, la construction et l'exploitation\)](#)

- **15-16 janvier**, Berne, [Congrès suisse de l'électricité](#)
- **23 janvier**, Olten, [Symposium CIPC 2025 : Exigences des différentes parties prenantes aux projets d'aménagement hydraulique](#)
- **28-31 janvier**, Berne, [RIMMA2025, International Conference on Forecasting, Preparedness, Warning, and Response](#)

### Mars 2025

- **18-19 mars**, Neuchâtel, [Formation \(en allemand\) sur les lois sur la protection des eaux et sur la pêche : Gewässerschutzgesetz und Fischereigesetz](#)
- **25 mars**, Berne, [CSB Assemblée générale 2025](#)

Il est possible également de consulter [l'agenda en ligne](#) de Swiss Small Hydro, régulièrement mis à jour.

Comme votre avis sur le mode de transmission de la newsletter est important pour nous, nous aimerions vous demander de répondre à deux questions (30 secondes), [en cliquant ici](#).

## Adresses

### Direction du Programme Petites Centrales hydrauliques:

Office fédéral de l'énergie  
Regula Petersen, 3003 Berne,  
Tél. 058 462 56 54, Fax 058 463 25 00  
[regula.petersen@bfe.admin.ch](mailto:regula.petersen@bfe.admin.ch)

### Newsletter:

- Suisse alémanique:  
Skat, Hedi Feibel, Pestalozzistrasse 2,  
9000 Saint-Gall, [hedi.feibel@skat.ch](mailto:hedi.feibel@skat.ch)
- Suisse romande:  
Mhylab, Aline Choulot, 1354 Montcherand,  
[aline.choulot@mhyllab.com](mailto:aline.choulot@mhyllab.com)
- Tessin:  
Scuola Universitaria Professionale della  
Svizzera Italiana, Istituto sostenibilità applicata  
all'ambiente costruito,  
Nerio Cereghetti, 6850 Mendrisio,  
[nerio.cereghetti@supsi.ch](mailto:nerio.cereghetti@supsi.ch)

### Aides financières pour les études sommaires:

Norias Sustainable Energy Competence GmbH,  
Martin Bölli, 4435 Niederdorf  
Tél. 079 373 70 47  
[martin.boelli@norias-energy.ch](mailto:martin.boelli@norias-energy.ch)  
Plus d'informations [ici](#)

### Centres InfoEnergie:

- Suisse alémanique:  
Swiss Small Hydro, 4410 Liestal  
Tél. 079 373 70 47, [deutsch@smallhydro.ch](mailto:deutsch@smallhydro.ch)
- Suisse romande:  
Swiss Small Hydro, 1354 Montcherand,  
Tél. 024 442 87 87  
[romandie@smallhydro.ch](mailto:romandie@smallhydro.ch)
- Suisse italienne:  
Swiss Small Hydro, 6503 Bellinzona,  
Tél. 091 873 48 10 / 091 873 48 00  
[italiano@smallhydro.ch](mailto:italiano@smallhydro.ch)

### Pour s'abonner à cette newsletter:

[aline.choulot@mhyllab.com](mailto:aline.choulot@mhyllab.com)

**Désinscription:** répondre à l'expéditeur